

Bien être et sécurité

# La Santé et la communication

En service de garde scolaire



# La responsabilité de l'éducatrice

Comme nous l'avons vu dans la Pyramide de Maslow, l'enfant a des besoins physiologiques à satisfaire afin de conserver sa santé. Nous verrons le rôle de l'éducatrice à ce niveau.

L'éducatrice dans sa description de tâche a la responsabilité d'assurer la santé et la sécurité des élèves. De plus, il est clairement écrit dans le Règlement des services de garde qu'elle doit le faire dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école.

Afin d'assurer la santé de l'enfant, l'éducatrice doit connaître les maladies et les allergies, être capable d'administrer des premiers soins et des médicaments. Elle doit aussi agir en prévention en utilisant divers outils comme; la fiche santé, le cahier d'urgence qui lui permettront de prévenir certaines situations et de rester à l'affût de situations potentiellement dangereuse pour la santé de l'enfant.

# Quels sont les articles de loi en lien avec la santé des enfants dans le Règlement des services de garde en milieu scolaire?

Certaines mesures doivent être mises en place selon le Règlement des services de garde scolaire en lien avec la santé de l'enfant. Voici les principales;

- 01** Art 5-Chaque membre du personnel doit suivre un cours de secourisme... »comme nous l'avons vu à la compétence 1
- 02** Art 7-Lorsqu'il n'y a qu'un membre du personnel de garde présent dans un service de garde, le directeur de l'école doit s'assurer qu'une personne est disponible pour remplacer ce membre, si ce dernier doit quitter en cas d'urgence.
- 03** Art 8-S'il survient une maladie ou un accident sérieux, un membre du personnel doit réclamer immédiatement l'assistance médicale nécessaire, notamment en communiquant avec un médecin ou en se rendant à l'établissement offrant des services d'urgence le plus près. Il doit avertir le plus tôt possible le parent de l'enfant ou toute autre personne que ce dernier a désignée dans la fiche d'inscription de cet élève
- 04** Art 10. La responsable du service de garde doit afficher près du téléphone une liste des numéros de téléphone suivants : celui d'un médecin, celui du centre hospitalier..., celui du CLSC, du centre antipoison du Québec, celui d'un service ambulancier, celui du service d'Info-Santé. Il doit s'assurer que sont conservés à proximité du téléphone : une liste des numéros de téléphone des membres du personnel régulier et de remplacement, s'il y a lieu.
- 05** Art 13-Le directeur de l'école s'assure que les membres du personnel du service de garde dispose d'une trousse de premiers soins gardée hors de la portée des enfants.





En tant qu'éducatrice, nous devons nous assurer que ces mesures ont été mises en place et nous sommes en droit de les exiger en référant au règlement des services de garde en milieu scolaire. Voyons maintenant les mesures préventives que l'éducatrice doit adopter afin de prévenir les problèmes de santé chez les enfants de son groupe.



# Quels documents peuvent vous aider à prévenir des problèmes de santé chez l'enfant?

## La prévention

### ✓ Fiche santé

La fiche santé est un document obligatoire.

### ✓ Le cahier d'urgence

Le cahier d'urgence peut prendre diverses formes, mais l'éducatrice doit avoir accès à certaines informations spécifiques, et ce, même en sortie à l'extérieur

### ✓ Le cahier de communication

Le cahier de communication peut contenir une foule d'informations en lien avec la santé et la sécurité de l'enfant.

# La fiche santé


La fiche santé est un document qui contient toutes les informations pertinentes sur la santé de l'enfant et des informations s'y rattachant. Depuis septembre 2020, le centre de service scolaire demande que le service de garde utilise la même fiche santé que l'école. Ce document ne fait donc plus partie des documents obligatoires à compléter par les parents lors de l'inscription. La technicienne peut choisir d'en faire une copie pour chacun des élèves qui fréquentent le service de garde ou s'assurer de valider régulièrement avec la secrétaire s'il y a des modifications au niveau des renseignements de l'enfant.

Que devrait contenir la fiche santé, selon vous?

- ✓ Le numéro d'assurance maladie de l'enfant.
- ✓ Le nom de son médecin traitant.
- ✓ Les autorisations de soins à signer par les parents.
- ✓ Les allergies de l'enfant. □ Les problèmes respiratoires de l'enfant (asthme).
- ✓ La prise de médication.



Les autres problèmes de santé :

- ✓ Épilepsie,
- ✓ Diabète,
- ✓ Déficit d'attention avec ou sans hyperactivité,
- ✓ Problème visuel, problème auditif,
- ✓ Maladie ou trouble cardiaque,
- ✓ Handicap, autres problèmes de santé.



La société de pédiatrie a élaboré différents formulaires que le médecin de l'enfant peut remplir afin de donner plus d'informations au sdg dans le cas d'enfants présentant des problèmes de santé (allergie, asthme, besoins spéciaux, diabète, épilepsie, fibrose kystique).

L'infirmière peut aussi vous fournir des protocoles pour chaque enfant présentant des problèmes de santé. Il est d'une importance capitale que chaque enfant inscrit au service de garde est une fiche santé.



# Quelles sont les responsabilités de l'éducatrice face à la fiche santé?

L'éducatrice a la responsabilité de s'informer de l'état de santé des élèves de son groupe. De plus, elle doit prendre connaissance des problématiques visant les élèves qui fréquentent le service de garde. Elle doit le faire:

- À chaque début d'année.
- Après chaque changement dans l'état de santé d'un enfant.
- Après chaque nouvelle inscription.

La technicienne doit tenir un registre d'informations décrivant les conditions particulières. Comme les fiches santé sont maintenant gérées par la secrétaire, une communication de tout changement est importante.

Les informations contenues dans les fiches santé sont d'une importance capitale dans le travail de l'éducatrice.



# L'importance d'une bonne communication

Il est de la responsabilité de la technicienne de mettre à jour les informations, mais aussi la responsabilité du parent d'informer la technicienne de tout changement dans l'état de santé de son enfant. Pour ce faire, la communication doit demeurer assidue. L'éducatrice doit aussi s'assurer de toujours avoir en tête les informations pertinentes telles que les allergies et les problèmes de santé des enfants. Elle doit en tenir compte :

- Dans la préparation de ces activités.
- Dans ces observations.
- Dans son animation.
- Dans ses interventions.

Comme la mémoire est une faculté qui oublie, il est important que l'éducatrice trouve un moyen d'avoir accès rapidement aux informations pertinentes sur la santé des enfants et ce, à tout moment et en tout lieu (sorties). Comme ce n'est pas tous les enfants qui ont des problèmes de santé, il peut être pertinent à l'éducatrice de se faire une liste avec les enfants allergiques et ceux qui ont des problèmes de santé ou à qui elle doit administrer une médication. Évidemment cette liste doit rester confidentielle et servir exclusivement à l'éducatrice.

Dans le cas des allergies, les photos des enfants doivent être affichées bien en vue dans le local du service de garde avec l'autorisation des parents.

# Le cahier d'urgence ou de communication

**Le cahier d'urgence** contient habituellement des informations au niveau de la santé de l'enfant, mais aussi des informations en cas d'urgence. Nous y retrouvons :

- ✓ Le bottin des élèves avec les numéros de téléphone en cas d'urgence et numéro d'assurance maladie (ceci est une obligation).
- ✓ Les informations ou les résumés des enfants allergiques et des enfants aux prises avec des problèmes de santé.
- ✓ La liste des enfants qui doivent prendre une médication, les autorisations signées par les parents et le registre de médicament.
- ✓ Des rapports d'accident.

Ce cahier d'urgence contient aussi des éléments pour assurer la sécurité de l'enfant (autorisation de quitter seul, personnes autorisées à venir chercher l'enfant, etc.). Nous verrons ces éléments au point suivant 4-Sécurité.

Ce cahier d'urgence doit accompagner le groupe à chaque sortie à l'extérieur du service de garde que ce soit une sortie en journée pédagogique ou bien une activité au parc voisin. C'est la « bible » de l'éducatrice... Certains services de garde n'ont pas de cahier d'urgence, dans ce cas l'éducatrice peut faire des copies des fiches d'inscription des enfants de son groupe, normalement l'ensemble des informations dont elle a besoin s'y retrouve. En conclusion, la fiche santé et le cahier d'urgence peuvent prendre diverses formes, mais on doit s'assurer d'avoir les informations importantes et ce, rapidement afin de prévenir ou d'intervenir efficacement pour préserver la santé, la sécurité et le bien-être de l'enfant.

**Le cahier de communication** est un outil de travail qui peut être très utile pour assurer une bonne communication. Par exemple, un parent téléphone le matin pour aviser que son enfant a passé une mauvaise nuit, l'information pourra être inscrite dans le cahier et ainsi, le personnel sera au courant. Un changement de comportement pourrait être justifiable à partir de cette information. Il pourrait aussi y avoir l'information d'un changement de médication ou de l'attente d'un résultat suite à divers symptômes, etc.